

20 déc 2002 -16:00

Appartient à [Compte rendu de la réunion du Conseil des Ministres du 20 décembre 2002.](#)

Commission Interdépartementale de Développement Durable

Sur proposition de Mme Isabelle Durant, Ministre de la Mobilité et des Transports, et de M. Olivier Deleuze, Secrétaire d'Etat à l'Energie et au Développement durable, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal portant remplacement d'un membre de la Commission Interdépartementale de Développement Durable (CIDD).

Sur proposition de Mme Isabelle Durant, Ministre de la Mobilité et des Transports, et de M. Olivier Deleuze, Secrétaire d'Etat à l'Energie et au Développement durable, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal portant remplacement d'un membre de la Commission Interdépartementale de Développement Durable (CIDD).

La composition de la CIDD a été modifiée plusieurs fois, puis renouvelée par arrêté royal du 22 octobre 2001. Le 3 décembre 2002, le Ministre des Télécommunications et des Entreprises et Participations publiques a communiqué au Secrétaire d'Etat au Développement Durable sa décision de remplacer son représentant, démissionnaire, au sein de la CIDD. C'est M. Pierre-Paul Hemoye, ingénieur principal à la Régie des Bâtiments, qui a été nommé membre de la CIDD.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe